



## AFFECTATION DES LICENCIÉS DANS LES ÉQUIPES DE VOLLEY-BALL SAISON 2023/2024

<b>Date</b>		<b>N° d'affiliation</b>	
<b>Nom de l'association</b>			
<b>Championnat / Poule</b>	<input type="checkbox"/> 4x4 fém. <input type="checkbox"/> 4x4 masc <input type="checkbox"/> 4x4 mixte <input type="checkbox"/> 6x6 fém. <input type="checkbox"/> 6x6 masc. <input type="checkbox"/> 6x6 mixte		
<b>Équipe</b>			
<b>Annule et remplace la déclaration du</b>			

Nom Prénom	Numéro de licence	Nom Prénom	Numéro de licence

**Commentaires**  
(joueurs ajoutés, supprimés, etc.)

A retourner **avant le 30 novembre** et à chaque ajout de joueur, à : [engagement@ufolep91-volley.org](mailto:engagement@ufolep91-volley.org) .  
 Aucune suppression de joueur n'est possible sans autorisation préalable de la CTD.  
 Le nombre de joueurs et joueuses pour une équipe mixte est limité (voir règlement).



**COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE de VOLLEY-BALL**  
 1 rue Pasteur - 91000 EVRY-COURCOURONNES  
 ☎ 01 60 75 01 99 (secrétariat UFOLEP 91)  
 Email : [volley@ufolep91.org](mailto:volley@ufolep91.org) / [ctd.ufolep91-volley.org](http://ctd.ufolep91-volley.org)

